



LES COIFFEURS FACE AU NUMÉRIQUE : L'ENQUÊTE UNEC-DGE

Avec plus de **1 000 réponses exploitables**, l'enquête sur le secteur de la coiffure et les usages du numérique lancée au printemps dernier par l'Union nationale des entreprises de coiffure (UNEC) et la Direction Générale des Entreprises (DGE) a rencontré un franc succès.

Premier constat, **le numérique est un sujet important pour les sondés** qui lui accordent une note de 6,2 sur 10. Dans un environnement professionnel où les ordinateurs et les tablettes se côtoient en nombre, l'enquête s'est attachée à connaître l'utilisation qui en est faite. Si les logiciels les plus cités sont spécifiques aux métiers de la coiffure, ceux dédiés à la gestion et à la bureautique ne sont pas loin.

Deuxième constat, l'utilisation du numérique **se concentre autour de tâches administratives** mais paradoxalement peu, voire pas du tout, pour des actions commerciales. Seulement 29% des répondants disposent d'un site web... Pire très peu, 10%, le mettent à jour régulièrement faute d'accompagnement. Une communication statique que pourrait améliorer un site professionnel bien référencé et dynamique, avec prise de rendez-vous en ligne, newsletters, vidéos ... C'est du moins ce qui ressort des besoins exprimés.

ET MAINTENANT ?

Paris, le 25 janvier 2018

Dans un univers où les sondés consacrent **moins de 100 € par mois à la communication et aux outils digitaux**, Facebook tire logiquement son épingle du jeu avec près d'un professionnel sur deux connecté au réseau social. Peu en revanche utilisent des plateformes comme Youtube, pourtant gratuites, pour poster des vidéos.

Pour Bernard Stalter, Président de l'UNEC: « *le numérique est aujourd'hui **un incontournable pour notre profession** tant pour les chefs d'entreprises que pour nos clients dont les habitudes de consommations sont bouleversées. Si nous constatons qu'une majorité des coiffeurs sont aujourd'hui équipés et ont conscience de l'importance grandissante du numérique, l'enquête montre pour autant qu'ils sont encore trop peu nombreux à maîtriser le sujet et s'y projeter de façon dynamique et efficace. Cette problématique reste pour nous **une priorité** ».*

Les réponses recueillies suite à cette enquête donnent une image plus précise de l'usage du numérique dans les salons et dessinent les contours des actions qui seront menées pour améliorer les pratiques. L'UNEC travaille d'ailleurs au déploiement d'ici au second semestre 2018 **d'un programme d'actions et d'accompagnement** autour de deux axes :

- **La réalisation de fiches** autour des bonnes pratiques du digital adaptées à l'activité de coiffeur
- **L'accompagnement et la formation** avec des modules d'initiation et de perfectionnement au digital pour les coiffeurs, par les coiffeurs

A propos de l'UNEC

Organisation professionnelle de référence du secteur de la coiffure, l'UNEC jouit d'une présence nationale à travers 22 unions régionales, 112 syndicats départementaux, 185 salariés et 3000 élus bénévoles. Acteur majeur du dialogue social, engagé pour défendre les intérêts socio-économiques de la profession, l'UNEC travaille à une vision du métier résolument tournée vers l'avenir autour des enjeux liés à la formation, la RSE ou encore le digital. L'UNEC est aussi l'interlocuteur privilégié des tous les chefs d'entreprise (avec ou sans salariés) avec pour mission de les accompagner dans la transformation du métier. Enfin l'UNEC endosse le rôle de représentant de la profession auprès des institutions en les sensibilisant pour valoriser et créer les conditions de son développement.

Plus d'informations sur : www.unec.fr

Contact presse : Céline Lavail-Georgin – celine.lavail@unec.fr – 01 42 61 50 65